

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2018/03 du 04 avril 2018

**D. 2018/03-13 – AMENAGEMENT – Intégration EP dans DP – Camp del Rey**

L'an deux mil dix-huit, le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil municipal, Maison de la Culture, sous la présidence de Monsieur Daniel DUPUY, Maire.

**Présents :** ABAD-LAHIRLE Nadine, BODIOU Christelle, BRUN Dante, DALDOSSO Corinne, DELLAC Anne-Marie, GACHES (ex-DESCHAMP) Lydie, DUPUY Daniel, DUSSART Vincent, FORTIER J-Claude, MARTINAZZO Estelle, PILIPCZUK Gregory, RECOBRE Pierre, ROBIN Véronique, SIGAL Sandrine, SMIDTS Roberte, TORNOS Luc, WASTJER Michel.

**Absents excusés :** DARES Patrick, FOISSAC Christian, LABIT Alain, LHERM Jean-Pierre, MARTY Laurent, RIBOUCHON Thomas.

**Absents :** BINET Pascale, BOSCARIOL Eric, CALVET Karen, CONSTANS Loïc, NESPOLO Florence, VERDEAU-BORNE Sébastien.

**Pouvoirs :** DARES Patrick à DELLAC Anne-Marie, FOISSAC Christian à BRUN Dante, LABIT Alain à RECOBRE Pierre, LHERM Jean-Pierre à DALDOSSO Corinne, MARTY Laurent à WASTJER Michel, RIBOUCHON Thomas à GACHES (ex-DESCHAMP) Lydie.

*Les conseillers ont été convoqués le 29 mars 2018, selon leur souhait exprimé, par pli remis à leur domicile par les agents de Police municipale et/ou par courrier électronique à leur adresse personnelle de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération avec leurs pièces jointes.*

ABAD-LAHIRLE Nadine est nommée secrétaire de séance. Pascal BARAT, Directeur général des services, et Marie-Brigitte CHOISY, Responsable des Affaires juridiques, assistent à la séance en tant qu'auxiliaires.


Sur demande de l'Association Syndicale Libre (ASL) du lotissement cœur de ville situé au n°164 de l'allée du Camp del Rey, concernant la rétrocession de la voirie et des réseaux dans le domaine public et, sur demande du Syndicat départemental d'Energie de la Haute-Garonne, le SDEHG, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'intégration du réseau d'éclairage public dans le domaine public communal.

Ouï le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil

APPROUVE l'intégration dans le domaine public communal du réseau d'éclairage public du lotissement cœur de ville, 164 allée du Camp del Rey.

*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme, le 05 avril 2018  
Au registre sont les signatures*

Le Maire,



**Daniel DUPUY**

